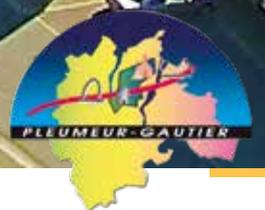


BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE

# PLEUMEUR

JANVIER 2019  
N°35

# GAUTIER





# LE MOT DU MAIRE

L'année 2019 qui s'ouvre à nous va être une année de réflexion, de décisions et de réalisations.

La revitalisation de notre centre-bourg, avec une réflexion globale qui concerne nos services et nos commerces est indispensable, afin de projeter notre commune vers la continuité de son développement et de notre bien-être à tous.

Pleumeur-Gautier 2030 se prépare dès aujourd'hui avec nos moyens financiers qui laissent des perspectives très encourageantes pour les années à venir.

En effet, nous avons au fil des années, tout en maintenant notre vitesse de croisière dans nos réalisations, qui ont été en majeure partie autofinancées, désendetté notre commune.

Maintenir et développer nos commerces dans une commune rurale comme la nôtre est pour nous une priorité.

- ✚ A cet effet, nous avons depuis l'été dernier acheté la boulangerie qui se situe sur un terrain de 1 500 m<sup>2</sup>, jouxtant deux autres parcelles privées, à ce jour enclavées, qui après acquisitions, nous permettraient d'ouvrir un espace d'environ 3 500 m<sup>2</sup>. Ouvrir un tel espace en plein centre-bourg nous permettrait dans les années à venir, de proposer un tissu commercial et autres, adapté à nos réels besoins et d'augmenter nos places de stationnement au centre-bourg, en y incluant des voies douces qui permettraient d'y accéder en toute sécurité.

Afin de donner toutes ses chances à ce projet d'aboutir, la première étape sera de construire une autre boulangerie adaptée à la mobilité réduite sur ce même site, avant de démolir le bâtiment de l'actuelle boulangerie qui nous permettrait d'ouvrir cet espace porteur d'avenir et de projets.

A ce jour, le conseil municipal travaille sur ce projet avec les services de Lannion Trégor Communauté, qui nous accompagnent dans cette belle aventure.

- ✚ Comme déjà annoncé, notre cantine municipale qui accueille chaque jour 110 rationnaires doit se mettre en conformité. Pour ce faire, une extension d'environ 30m<sup>2</sup> est envisagée, avec la refonte totale de notre cantine qui donnera à nos agents et à nos jeunes rationnaires un outil accueillant et adapté. Les travaux débuteront courant du 2<sup>nd</sup> semestre pour s'achever début 2020.

- ✚ L'étude de la troisième tranche de l'aménagement du bourg est amorcée. Elle concerne la « Rue de la Croix Blanche » et la « Rue des Quatre Vents ». Très prochainement, une réunion publique sera proposée, afin qu'ensemble nous puissions échanger et bâtir ce projet.
  
- ✚ Accueillir de nouveaux habitants sur notre territoire communal et donner la possibilité à nos jeunes d'accéder à la propriété est indispensable à notre développement et l'intérêt collectif intergénérationnel. Pour ce faire, la création d'un nouveau lotissement est à ce jour à l'étude sur trois terrains au lieu-dit « Les Quatre Vents ». Ce projet concerne une surface de 22 000 m<sup>2</sup> qui accueillera 35 lots. C'est en étroite collaboration avec les services de Lannion Trégor Communauté, que nous travaillons en ce moment sur ce projet, en tenant compte bien évidemment du schéma de cohérence territorial (Scot) qui va être très prochainement appliqué au niveau de notre territoire communautaire. Ce sujet me laisse très interrogatif et très inquiet sur l'avenir de nos terrains actuellement constructibles qui pourraient très fortement nous être diminués, surtout dans nos hameaux (La Croix Neuve, Saint-Adrien, Pommelin) et en périphérie du bourg. Je réitère mon appel à celles et ceux d'entre vous qui ont à ce jour des terrains constructibles, de s'intéresser à ce sujet et de lancer au plus vite vos projets.
  
- ✚ L'aménagement de notre réseau routier doit se poursuivre. Très prochainement, la commission voirie travaillera sur ce sujet et proposera au conseil municipal un programme pour l'année 2019.

Un avenir ne s'improvise pas, il se construit.

Comme vous pouvez le constater, de grands projets sont actuellement en discussion au niveau de la municipalité. Des projets qui engageront notre collectivité pour plusieurs années.

C'est avec l'ensemble du conseil municipal et de nos agents que je porterai ces projets jusqu'à la fin de ce mandat.

Ce bulletin municipal porte à votre connaissance l'ensemble de nos préoccupations et de nos réalisations.

Je remercie les membres de la commission bulletin composée de Rachel CADIC, Frédéric LE MOULLEC et Lucie LE MERRER, adjointe administrative qui ont œuvré à la réalisation de ce nouveau numéro.

En mon nom personnel, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite une bonne lecture et une belle et heureuse année 2019.

**Le Maire,  
Pierrick GOURONNEC**

# LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

## La maison communautaire de Pleudaniel

*Accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les usagers en fonction de leurs demandes, de leurs besoins.* Voici les missions quotidiennes des Maisons de services au public (MSAP) présentes sur le territoire. Il en existe deux sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté (Tréguier et Cavan), avec deux antennes aux Maisons communautaires de Pleudaniel et Plouaret.

La maison communautaire de Pleudaniel (siège de l'ex-communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux) est une antenne de la MSAP de Tréguier depuis le début de l'année 2018. A ce titre, elle offre l'opportunité de trouver en un même lieu, un bouquet de services qui émanent de Lannion-Trégor Communauté ou d'autres partenaires.

Pour les démarches administratives, d'ordre social ou médical, liées à la famille, à la formation et à l'emploi, au logement et à l'énergie, aux transports, à l'accès au droit ou à la culture, à la retraite, ce guichet unique est ouvert à tous.

La Maison communautaire de Pleudaniel est composée de deux espaces : un espace de services au public et un espace médico-social.

### L'espace services au public

Vous pouvez y trouver :

> **Un accueil de l'antenne MSAP** : une chargée d'accueil vous renseigne sur les différents services de la collectivité : Transports, collecte déchets ; Lannion-Trégor Solidarité .... Un ordinateur est mis à disposition du public, pour effectuer des démarches administratives, accompagné si besoin par la chargée d'accueil (accompagnement les mardi et jeudi sur RDV).

#### > **Des services LTC :**

- Service d'assainissement individuel (SPANC) : Tel : 02.96.22.15.18 / 02.96.88.15.17
- Service de portage de repas,
- Le Multi accueil « Ty MOUSS »
- Le Relais parents assistantes maternelles,
- Service Enfance Jeunesse (pour les périodes d'inscriptions ALSH)
- le Point Info Habitat (sur RDV) : 02.96.05.93.50
- Service Urbanisme (sur RDV) : 02.96.05.09.00

#### > **Des partenaires MSAP :**

- le Syndicat d'eau (permanence jeudi)
- le service PMI du Conseil Départemental
- les travailleurs sociaux du Conseil Départemental
- L'ADESS (Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire)

# LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ



## A noter

Lannion Trégor Communauté étant gestionnaire du réseau d'assainissement collectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le service Eau-Assainissement est à votre disposition pour toutes informations.

Par ailleurs, si vous constatez un dysfonctionnement du réseau d'assainissement collectif, contactez-les au plus vite, un agent se déplacera dans les plus brefs délais.

### Service eau et assainissement :

Espace administratif de Kermaria  
11 bd Louis Guilloux 22300 Lannion

Tél : 02 96 05 60 90

### LES CONTACTS DE L'ESPACE SERVICES AU PUBLIC

#### \* **La Maison de la Petite Enfance :**

- **Multi-accueil** : Accueil collectif des enfants de 10 semaines à 4 ans.

→ Tel. : 02 96 22 10 06

→ Mail : [petiteenfance.pleudaniel@lannion-tregor.com](mailto:petiteenfance.pleudaniel@lannion-tregor.com)

- **Les ateliers d'éveil** : 3 mardis par mois en période scolaire de 09h45 à 11h45 pour les enfants de 1 à 3 ans accompagnés d'un adulte. Le coût est 2.40 € par séance et par enfant

→ Tel. : 02 96 22 10 06

→ Mail : [petiteenfance.pleudaniel@lannion-tregor.com](mailto:petiteenfance.pleudaniel@lannion-tregor.com)

- **baby-gym** : Tarif annuel : 62 € pour les résidents du territoire, 70 € pour les résidents extérieurs au territoire

→ Tel. : 02 96 22 10 06

→ Mail : [petiteenfance.pleudaniel@lannion-tregor.com](mailto:petiteenfance.pleudaniel@lannion-tregor.com)

- **Relais Parents- Assistantes Maternelles (RPAM)** : Lieu d'information et d'orientation destiné aux parents et assistantes maternelles

→ Tel. : 02 96 22 22 10

→ Mail : [rpam.pleudaniel@lannion-tregor.com](mailto:rpam.pleudaniel@lannion-tregor.com)

#### \* **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergements :**

→ Tel. : 02 96 11 03 42 (Maison Enfance-Jeunesse – Minihy-Tréguier)

→ Mail : [enfancejeunesse.pleudaniel@lannion-tregor.com](mailto:enfancejeunesse.pleudaniel@lannion-tregor.com)

#### \* **Le portage de repas à domicile :**

Destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, habitant une des 7 communes de la Presqu'île de Lézardrieux. Repas du midi livré à domicile en liaison chaude, 7j/7, 365 jours par an.

→ Tel. : 02 96 22 10 22

→ Mail : [gwenaelle.louet@lannion-tregor.com](mailto:gwenaelle.louet@lannion-tregor.com)

### LES CONTACTS DE L'ESPACE MEDICO-SOCIAL

#### > **Le Comité d'Entraide de la Presqu'île – Aides et soins à domicile :**

##### \* **Service AIDE À DOMICILE :**

→ Tél. : 02 96 55 50 15 // Fax : 02 96 22 83 69

→ Mail : [ccelam@wanadoo.fr](mailto:ccelam@wanadoo.fr)

##### \* **Service SOINS :**

→ Tél. : 02 96 16 54 45 // Fax : 02 96 22 83 69

→ Mail : [ccelsoin@wanadoo.fr](mailto:ccelsoin@wanadoo.fr)

#### > **L'AIDAMT – Santé au travail :**

→ Tel. : 02 96 48 82 09 (AIDAMT Lannion)  
02 96 74 72 74 (AIDAMT Plérin)

# AU FIL DES CONSEILS...

## CONSEIL DU 3 AOÛT 2018

### **AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION AVEC LE SIVAP DU TREGOR POUR LA REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICE :**

Monsieur le Maire explique que le syndicat de voirie du TREGOR (SIVAP) est en mesure de réaliser des prestations de services d'aménagement et d'entretien de voiries et de réseaux pour le compte de toute collectivité située sur l'ensemble du territoire de Lannion-Trégor Communauté qui le souhaiterait. Monsieur MALLEDAN Pierre-Yvon détaille les prestations qui pourraient être effectuées sur la commune par le biais du SIVAP. Conscients de l'intérêt de cette possibilité, les élus autorisent Monsieur le Maire à signer la convention avec le président du SIVAP. Cette convention prendra effet le 13 août 2018.

### **DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESTAURANT SCOLAIRE :**

Un diagnostic amiante est indispensable avant d'entreprendre les travaux de réhabilitation du restaurant scolaire.

Lannion Trégor Communauté a contacté plusieurs cabinets spécialisés. Après étude des propositions, la

SARL ADI-ME de PLEUMEUR-GAUTIER est retenue pour un montant de 1483,20 € TTC. Ce choix est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **REPLACEMENT DES HUISSERIES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

Suite au compte-rendu de la commission des travaux, le conseil municipal en date du 22 juin a donné pouvoir à Monsieur JANVIER Jean-Yves, adjoint aux bâtiments communaux de consulter plusieurs entreprises. En effet, les fenêtres de l'agence postale sont à remplacer. Après étude des devis, le choix se porte, à l'unanimité, sur la proposition de l'entreprise LE CARBOULLEC Pascal de PLEUDANIEL pour un montant de 10 327,20 € TTC.

### **TRAVAUX DE PRESERVATION DE L'INSTALLATION CAMPANAIRE :**

Suite au rapport du contrat d'entretien annuel de la société Alain MACE de TREGUEUX, le remplacement de poutres du plancher du beffroi est indispensable. Le devis s'élève à 6334.80 € TTC. Il est adopté à l'unanimité des présents.

## CONSEIL DU 21 SEPTEMBRE 2018

### **LOTISSEMENT DES 4 VENTS PORTÉ PAR LA SEM (SOCIÉTÉ d'ÉCONOMIE MIXTE) LANNION TREGOR :**

Monsieur le Maire rappelle l'historique du projet du lotissement des 4 Vents. Il explique qu'il est possible de confier à la SEM la réalisation de ce lotissement de 35 lots. Monsieur le Maire explique que la SEM continuera à travailler avec le cabinet de maîtrise d'œuvre ING Concept de Landivisiau choisi par la commune. A l'unanimité, le conseil municipal décide de confier à la SEM Lannion Trégor Communauté la réalisation du lotissement des 4 Vents.

### **REPLACEMENT DE 2 VELUX DANS LE LOGEMENT LOCATIF AU DESSUS DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

Monsieur JANVIER Jean-Yves, adjoint aux bâtiments communaux signale que les 2 velux de ce logement sont à remplacer. L'offre de l'entreprise COATANHAY Joseph de PLEUDANIEL est retenue, à l'unanimité pour un montant de 1667.60 € TTC.

### **CHOIX DU PRESTATAIRE DU SITE INTERNET :**

Monsieur le Maire rappelle qu'une commission travaillant sur le site internet a été créée lors de la séance du 11 mai 2018. Les membres de cette commission se sont réunis à plusieurs reprises afin d'élaborer un cahier des charges. Madame CADIC Rachel précise que divers prestataires ont été contactés selon le cahier des charges retenu par la commission. La commission a décidé de retenir 3 créateurs de site et de les rencontrer. Suite à cette rencontre, elle propose de retenir le prestataire BSC-CONCEPT de LANNION pour un montant de 2112.00 € TTC puis un abonnement annuel de 504 € à compter de 2019. Afin de rendre le site plus attractif, le drone de la commune de PLEUBIAN survolera PLEUMEUR-GAUTIER. Monsieur le Maire remercie chaleureusement le maire de PLEUBIAN pour ce prêt. Les élus suivent à l'unanimité le choix de la commission.

# AU FIL DES CONSEILS...

## CONSEIL DU 21 SEPTEMBRE 2018 (suite)

### **ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa décision en date du 22 juin 2018 de procéder à la consultation afin de désigner la maîtrise d'œuvre de l'opération « rénovation du restaurant scolaire ». Les principaux objectifs et enjeux de l'opération sont les suivants : rénovation et réaménagement du bâtiment, création d'une extension pour la réserve

et le bureau, mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite), nécessité pour le maître d'ouvrage de maîtriser les coûts de l'opération (enveloppe prévisionnelle de 224 000 € HT). Après analyses et pondération des notes attribuées, le cabinet d'architectes ORIGINAL ! Architectes de la ROCHE-DERRIEN s'est vu attribuer la note de 94/100 qui le place en première position. Le taux de rémunération est fixé à 8.81 % soit 19 740 € HT. Approuvé à l'unanimité.

## CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2018

### **REMPLACEMENT DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019 :**

Monsieur le Maire explique que Madame DAUPHIN Catherine, secrétaire de mairie, demande à faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> avril 2019. Aussi, il convient dès à présent de lancer l'appel à candidatures via le CDG22 selon le profil de poste détaillé. Ce poste s'adressera aux catégories B et C (à partir Adjoint Administratif principal 1<sup>ème</sup> classe). Une commission de recrutement a été mise en place. Y siègeront Monsieur JANVIER Jean-Yves, Mme L'AUBIN Marie-Renée, Mme CADIC Rachel, Mme BERTHOU Albane, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur MALLEDAN Pierre-Yvon et Monsieur le Maire.

### **CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)**

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 50 % pour les Côtes d'Armor. Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi. Monsieur le Maire propose de créer un emploi dans le cadre du PEC dans les conditions suivantes : agent polyvalent affecté aux services techniques de la commune ; durée du contrat : 12 mois ; durée hebdomadaire de travail : 30 heures. Le conseil municipal décide de valider ce dispositif.

### **EQUIPEMENT BUREAUTIQUE POUR L'ECOLE PUBLIQUE :**

Madame L'AUBIN Marie-Renée, adjointe aux affaires scolaires, explique la demande de Madame BUZULIER Gaëlle, directrice de l'école publique suite au dernier conseil d'école. En effet, l'ordinateur portable de la maternelle ainsi que le photocopieur sont obsolètes et il conviendrait de les remplacer. L'entreprise BIOS de St AGATHON est retenue à l'unanimité pour le remplacement de l'ordinateur portable pour un montant de 819.60 € TTC. D'autre part, Monsieur le Maire propose d'opter pour la location mensuelle de 25 € HT pour un nouveau photocopieur. Les élus acceptent à l'unanimité cette proposition

### **FRAIS DE BORNAGE RESTAURANT SCOLAIRE**

Avant d'entreprendre l'étude de réhabilitation du restaurant scolaire, il convient de procéder au bornage de la propriété. Après étude des propositions, le cabinet ADI-ME de PLEUMEUR-GAUTIER est retenu pour un montant de 1 860 € TTC. Ce choix est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESTAURANT SCOLAIRE :**

Un diagnostic amiante et un diagnostic plomb sont indispensables avant d'entreprendre les travaux de réhabilitation du restaurant scolaire. Lannion Trégor Communauté a contacté plusieurs cabinets spécialisés. Après étude des propositions, la SARL ADI-ME de PLEUMEUR-GAUTIER est retenue pour un montant de 3 140.00 € TTC. Ce choix est adopté à l'unanimité des membres présents.

# AU FIL DES CONSEILS...

## CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2018 (suite)

### **FRAIS DE BORNAGE DU PERIMETRE DE LA PROPRIETE SECTIONS A 591 ET 595 : BOULANGERIE**

Avant d'entreprendre les travaux à la boulangerie, il convient de procéder au bornage de la propriété. Après étude des propositions, le Cabinet DELUCHAT-LEC'HVIEN de PAIMPOL est retenu pour un montant

de 2652.00 € TTC. Ce choix est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **NOM DU DOMAINE DU SITE INTERNET :**

Monsieur le Maire rappelle que la commission travaille pour mettre en ligne le site internet de la commune pour la fin d'année. Il propose aux élus de choisir comme nom de domaine : [www.pleumeur-gautier.bzh](http://www.pleumeur-gautier.bzh)  
Ce nom fait l'unanimité auprès des élus.

## CONSEIL DU 30 NOVEMBRE 2018

### **REPLACEMENT du MATERIEL DE CUISSON DANS LE FOYER MUNICIPAL**

Monsieur JANVIER Jean-Yves, adjoint aux bâtiments communaux et Monsieur ARZUL Yvon, conseiller délégué ont contacté des fournisseurs de matériel de cuisson afin de remplacer le piano du foyer municipal. L'offre de l'entreprise LABEL TABLE de VEZIN LE COQUET est la moins-disante. Cette proposition est retenue à l'unanimité pour un montant 12 174 € TTC.

### **DEMANDE D'ACHAT D'UN DELAISSE COMMUNAL PAR MONSIEUR ET MADAME ROBINEAU Christian**

Par lettre en date du 13 novembre 2018, Monsieur et Madame ROBINEAU Christian, se portent acquéreurs d'une portion de délaissé communal près de leur propriété cadastrée B 392 au lieu-dit Kerouarn. Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'un délaissé enclavé et qu'il propose de donner un accord de principe. Comme à chaque demande de ce type, la commission des routes se rendra sur place avant que toute décision de vente soit prise.

### **DEMANDE DE SUBVENTION A TITRE EXCEPTIONNEL POUR VOYAGE DES CM1-CM2 A DOUAI DU 24 MARS AU 29 MARS 2019.**

Monsieur le Maire explique que la classe CM1-CM2 du RPI PLEUMEUR-LANMODEZ envisage d'organiser un voyage à DOUAI en mars 2019. Son coût est estimé à 10 461.60 €. Chaque année une somme de 458 € est allouée à chaque école pour des classes de découverte. Monsieur le Maire propose donc de faire une avance de 3 ans de cette somme en 2019 soit 1374 € (années 2019-2020-2021) et de verser en complément une subvention exceptionnelle

de 576 euros. Les élus, conscients de l'intérêt pédagogique de ce voyage, adoptent à l'unanimité cette proposition.

### **DESTRUCTION DES FRELONS ASIATIQUES : ADHESION AU DISPOSITIF PROPOSE PAR LTC 2018**

La stratégie d'action proposée est orientée vers la destruction des nids repérés sur le terrain. Lannion Trégor Communauté propose de former des référents communaux (services techniques, élus) qui seront chargés de constater sur place et authentifier les nids de frelons asiatiques, vérifier la présence d'une activité dans le nid et contacter une entreprise agréée pour la destruction. La commune prendra l'intervention à sa charge sur le domaine privé, après accord du propriétaire. La commune lui facturera la part non subventionnée. En fin d'année, la commune adressera un bilan des interventions à LTC et bénéficiera d'un fonds de concours pour les destructions de nids actifs réalisées entre le 1er mars et le 30 novembre, selon les modalités précisées suivantes : intervention sur nid primaire (diamètre inférieur à 10 cm) contribution de 15€ par LTC et 15€ par la commune, le reste à la charge du propriétaire ; Intervention sur nid secondaire (diamètre supérieur à 10 cm) : contribution de 25€ par LTC et 25€ par la commune, le reste à la charge du propriétaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal, y compris sur les propriétés privées, et d'adhérer au dispositif proposé par Lannion-Trégor Communauté.

# AU FIL DES CONSEILS...

## CONSEIL DU 20 DÉCEMBRE 2018

### **ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE d'EAU POTABLE 2017 :**

Monsieur le Maire rappelle que le code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Après présentation, le conseil municipal valide le rapport.

### **PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'AJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET**

Considérant qu'il convient de créer un emploi permanent pour satisfaire au besoin du remplacement de la secrétaire de mairie qui fait valoir ses droits à la retraite et que celui-ci peut être assuré par un agent du cadre d'emploi des adjoints administratifs.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, à compter du 1<sup>er</sup> février 2019 dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs principaux accessible selon les conditions de qualification définies par le statut, pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie.

### **CONVENTION PARTICULIERE DE MUTUALISATION POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DE LA 3EME TRANCHE D'AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG :**

Monsieur le Maire explique qu'une enveloppe budgétaire de 40 0000 € a été inscrite au budget communal 2018 pour l'étude de la 3<sup>ème</sup> tranche du centre-bourg. Monsieur MALLEDAN Pierre-Yvon, adjoint à la voirie, a contacté les services de Lannion

Trégor Communauté pour une assistance à maîtrise d'ouvrage sur ce projet. Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) complète est proposée par LTC au taux de 2,5% du devis des travaux. Les élus, à l'unanimité, acceptent la proposition.

### **CONSULTATIONS POUR DIVERSES MISSIONS INDISPENSABLES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RENOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE :**

Les services de Lannion Trégor Communauté ont consulté divers cabinets pour des missions indispensables dans le cadre des travaux de rénovation du restaurant scolaire. Les élus retiennent à l'unanimité les cabinets suivants : mission « sécurité protection de la santé » : cabinet AG Coordination pour un montant de 1 344€ HT ; mission « ordonnancement pilotage coordination » : agence RANNOU pour un montant de 5 250€ HT ; mission « contrôle technique » : cabinet Veritas pour un montant de 2 590€ HT.

### **ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE BOULANGERIE-PÂTISSERIE COMMUNALE ET DEMOLITION DE LA BOULANGERIE EXISTANTE :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de démolition de la boulangerie actuelle et de construction d'une nouvelle boulangerie sur le même terrain, mais plus en retrait de la voie. Une consultation a été lancée par Lannion Trégor Communauté pour désigner un maître d'œuvre. Les critères de sélection portent sur le prix (60%) et la valeur technique (40%). L'assistance maîtrise d'ouvrage a été confiée à Lannion Trégor Communauté. Les offres sont parvenues dans les délais, 4 cabinets ont été consultés, trois ont répondu. Après analyses et pondération des notes attribuées, le cabinet d'architectes HeG Architecture de PERROS-GUIREC est arrivé premier. Le montant des honoraires s'élève à 21 384.00 € HT. Les élus approuvent à l'unanimité ce choix.

### **RAPPEL**

**NOUS RAPPELONS A LA POPULATION, QU'IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE DÉPOSER DES DECHETS DANS LES CONTAINERS DU RESTAURANT SCOLAIRE.**

# LES TRAVAUX

## Voirie 2018

Comme défini par la commission voirie en janvier 2018, le programme a été réalisé en 2 phases par l'entreprise Eurovia :

- 1<sup>ère</sup> phase (réalisée en juillet) : 100m Rue de la Croix Blanche suite aux travaux d'assainissement et de gaz et 1 km de St Adrien vers Pellazo et Kerhanquééré ;
- 2<sup>nd</sup>e phase : 300m à Pen Crec'h, à Pontol vers Lézardrieux : 300m, et Traou Vilin 50m réalisés en octobre ;

pour un montant total de 60 066,46 € TTC.

Voirie rurale : la commune de Lézardrieux ayant réalisé des travaux de réhabilitation de voirie rurale à la limite de Pleumeur-Gautier, entre Kerlogoden et Toul Lan, une portion de 100m de voirie communale, intercalée entre deux portions de voirie de Lézardrieux, a été réalisée début novembre par l'entreprise ATP pour un montant de 936 € TTC.

Elagage : il a été réalisé par l'entreprise Erwan Collet fin juillet, pour un montant de 10 393 € TTC.



## Réhabilitation des anciens vestiaires

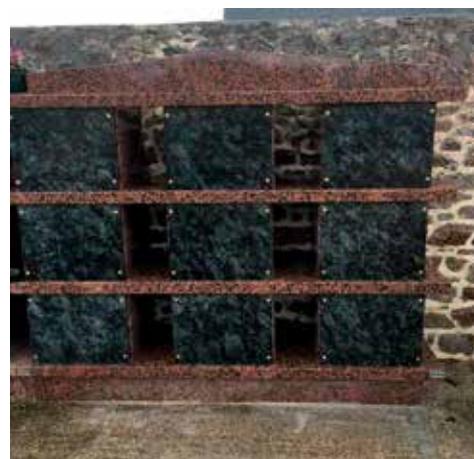
Les anciens vestiaires ont été réhabilités en régie par les agents des services techniques. Le local est devenu un foyer qui accueille les joueurs après les matchs.



# LES TRAVAUX

## Extension du columbarium

Le conseil municipal du 20 septembre 2018 a validé la proposition de Monsieur BOURGES Joël de PLEUBIAN 7 146.60 € TTC pour l'achat et la pose d'un columbarium de 9 cases.



## Remplacement des poutres à l'Eglise

Le remplacement des poutres a été réalisé par l'entreprise Alain MACÉ de Trégueux pour un montant de 6 334,80 € TTC.



# LES ÉCOLES

## ÉCOLE PUBLIQUE

### L'automne au jardin :

Le fil conducteur cette année entre les deux écoles (Pleumeur-Gautier et Lanmodez) sera les cinq sens. Un travail qui a déjà commencé au travers d'une visite d'un jardin pour la maternelle, où les enfants ont découvert le jardin en automne. L'occasion pour eux de ramasser des châtaignes, de cueillir pommes et des poires et de les croquer, mais aussi de retour à l'école de faire de la compote !

Lors de la semaine du goût, du 8 au 12 octobre, les élèves de cycle 2 ont, quant à eux, participé à des ateliers autour du goût, organisés dans la classe. Les enfants ont pu découvrir les quatre saveurs, manipuler fruits et légumes d'automne, et se familiariser avec quelques odeurs et quelques goûts. Ces ateliers et ce travail serviront de supports et d'amorce pour un travail durant la période à venir autour de l'alimentation, avec notamment l'intervention de Valorys sur le thème du gaspillage alimentaire.



Dans le cadre du salon du livre de Pleubian, Nous avons reçu Céline Lamour Crochet, celle-ci a mené des ateliers avec les enfants des trois classes (Pleumeur-Gautier et Lanmodez).



En cette deuxième période de l'année scolaire, les élèves de cycles 1 et 2 multiplient les activités concernant le projet d'école sur les 5 sens. Après une sortie au sentier musical de Cavan, où les élèves ont pu fabriquer divers instruments avec ce que nous offre la nature, et exercer leur ouïe, l'école a reçu Valorys pour une intervention sur le gaspillage alimentaire en lien avec leur travail sur le goût et l'alimentation.



### Mathématiques à l'école.

Une nouvelle année autour des mathématiques qui commence pour la classe de CM1/CM2.

Comme chaque année, les élèves vont participer au concours international "Kangourou des maths" ainsi qu'à la semaine nationale de mathématiques, qui se dérouleront en mars 2019.

Pour amorcer le travail autour du thème "Mathématiques en jeux", les élèves ont découvert toutes les mathématiques possibles avec un jeu de dominos. Claudie Missenard, ambassadrice des maths dans l'école, leur a posé plusieurs problèmes à résoudre avec les dominos.



# LES ÉCOLES

## ÉCOLE SAINTE FAMILLE

Cette nouvelle année est marquée par la réécriture de notre projet d'établissement. L'école Sainte-Famille souhaite que les enfants apprennent à grandir ENSEMBLE. Les notions de partage, d'entraide, de respect de l'autre font partie du quotidien.

La rentrée avec l'UGSEL (fédération française de sport scolaire de l'enseignement privé) et la bénédiction des cartables ont marqué ce début d'année. Tous les élèves de l'école (de la PS au CM2) ont été mélangés afin de jouer à « Haut les tours ». La charte du sportif a été lue par l'équipe pédagogique. Les idées exprimées ont été : jouer en équipe, prendre soin des plus jeunes, respecter nos adversaires.

Aussi, Guillaume Caous, le prêtre est venu bénir nos cartables. Durant ce temps, nous avons défini nos orientations pour l'année : jouer ensemble, partager, s'entraider, s'écouter les uns les autres, apprendre et travailler ensemble !

De plus, notre volonté est de faire de chaque élève un citoyen avec des droits et des devoirs. Depuis plusieurs années, les enfants sont sensibilisés au respect de notre planète. Le tri des déchets et l'usage du composteur n'ont plus de secret pour les enfants !

Le thème pour cette nouvelle année est « le jardin des 5 sens ». Une partie du terrain de l'école a été engazonnée en septembre par les parents d'élèves de l'école afin de créer cet univers. L'année va être rythmée par différentes activités pédagogiques (création de mobiles, d'épouvantails, d'un potager, de jardinières, d'un chemin sensoriel...) dans le but de créer ce jardin au sein de l'école.

Une inauguration aura lieu le jour des portes ouvertes, le samedi 30 mars.

**« Commençons aujourd'hui, sauvagardons demain, la Terre est entre nos mains ».**

Afin de découvrir de nouveaux horizons, les enfants ont accès à une ouverture culturelle. Les élèves de la GS au CM2 participent pour cette nouvelle année au projet « école et cinéma ». La classe de CE2, CM a visité l'exposition de Jean Becette en septembre. Ils ont découvert les œuvres à travers un jeu de piste. Ils ont également eu l'opportunité d'échanger avec l'artiste autour d'un tableau.



Le projet de l'école Sainte-Famille est également d'apprendre autrement. Pour ce faire, l'équipe pédagogique se forme aux neurosciences et à la pédagogie Montessori. Des ateliers autonomes sont proposés aux enfants de la PS au CM2. Ils peuvent ainsi acquérir des apprentissages grâce aux approches sensorielle et kinesthésique.



**Les différentes sorties et activités pédagogiques sont réalisées grâce aux manifestations organisées par l'APEL (l'association des parents d'élèves).**



# LE CONSEIL DES JEUNES

## Soirée pizza le 24 octobre

Le mercredi 24 octobre, 28 jeunes ont participé à l'animation organisée par la commission jeunesse. La soirée a débuté par des jeux au city-stade puis les jeunes ont dégusté des pizzas à la salle des fêtes.



# LE CONSEIL DES JEUNES

## Sortie patinoire le 23 décembre

Dimanche 23 décembre 2018, le conseil des jeunes de Pleumeur-Gautier a organisé une journée à la patinoire de Languieux. 31 jeunes ont participé à cette journée. Nous avons mangé ensemble à Languieux puis nous avons patiné dans une très bonne ambiance. Il y avait des récits drôles et colorés à savourer dans l'igloo installé sur la piste de la patinoire ainsi que des ateliers de sculptures sur bloc de glace.

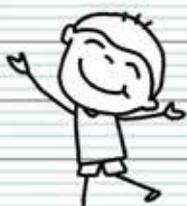


## A vos agendas

L'assemblée générale du conseil des jeunes se tiendra le 15 février 2019 à la salle des fêtes à 19h, avec la mise en place du nouveau conseil des jeunes, suivie d'une soirée crêpes.

Ouvert aux 10/18 ans de la commune.

Venez nombreuses avec vos idées pour les prochaines sorties !



# VIE PRATIQUE ET SOCIALE

## Le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le 14 juillet à la salle des fêtes. Il a réuni 140 personnes âgées de 65 ans et plus, en présence de Madame Jeanne TILLY et de Monsieur Jean-Henri JACOB, doyens de l'assemblée. 67 repas à domicile ont également été livrés par les conseillers municipaux. Trois membres du conseil des jeunes (Marie Le Tirant, Lilian et Noa Richard) ont assuré le service avec les élus lors du repas.



## Concours des maisons fleuries : palmarès 2018

### Catégorie 1 : Jardin de moins de 1 000 m<sup>2</sup> :

1. Yvan LABBÉ
2. Eliane LE ROUZES
3. Chantal LE ROUX
4. Ex-aequo Yvon ARZUL et Jean-Philippe CAZ
5. Mariannick LE ROUX
6. Jeannine LE COADOU
7. Brigitte LOAS
8. Marie-José LE MAREC
9. Anna KERMARREC
10. Brigitte OLLIVIER

### Catégorie 2 : Parc de plus de 1 000 m<sup>2</sup> :

1. Robert André

### Catégorie 3 : Façade fleurie :

1. Alexandra Meunier
2. Simone Chavanne

### Catégorie 4 : Potagers fleuris :

1. Yvan LABBÉ

### Catégorie 5 : Hébergements touristiques :

1. Georges LE GOFF

## Réception des personnes nées en 1938

Le 25 octobre dernier, Monsieur le Maire a reçu en mairie les nouveaux octogénaires, qui ont souhaité se retrouver lors d'une journée conviviale, qui s'est prolongée autour d'un repas.



# VIE PRATIQUE ET SOCIALE

## Téléthon 2018



Les associations de la commune se sont mobilisées le dimanche 9 décembre au foyer municipal en organisant un concours de belote au profit du téléthon.



## Colis de Noël

La remise des colis de Noël aux pleumeuriens et pleumeuriennes de 75 ans et plus, à domicile ou en établissements adaptés, a eu lieu le samedi 15 décembre. 150 colis ont été distribués par les membres de la commission communale d'aide sociale. Les femmes ont reçu des chocolats, des madeleines et une jolie pochette cabas. Les hommes, des chocolats, des madeleines et une bouteille de Porto. Les enfants de nos 2 écoles avaient préparé des dessins, qui ont été déposés dans les colis.



## Spectacle et goûter de Noël



Cette année, pour l'animation de Noël, les enfants ont eu la chance de voir un spectacle de magie animé par Jean-Louis Mordacq, artiste magicien. Cette animation a permis de réunir les enfants de nos deux établissements scolaires autour d'un goûter.

Pour le bonheur des petits et des grands, le Père Noël s'est arrêté à la salle des fêtes et a distribué des confiseries.





**Pardon de Saint-Adrien le 19 août**



**Passage du marathon  
Perros-Guirec / Paimpol  
le 30 septembre**

Ça s'est passé  
à Pleumeur !



**Assemblée générale de la  
FNACA le 27 octobre**



**Spectacle humoristique  
Jaoset D'Lainti le 4 novembre**

**Le nouveau bureau  
de l'Amicale Laïque**



**Ça s'est passé  
à Pleumeur !**

**Bourse à l'Euro les 10 et 11  
novembre**



**Spectacle de magie pour les  
enfants des écoles le 20  
décembre**



# PERSONNEL COMMUNAL

Nous souhaitons la bienvenue à :



## Michel LE TIEC

Il est recruté dans le cadre d'un parcours emploi compétences (PEC) depuis le 1<sup>er</sup> novembre pour une durée de 12 mois, sur un poste d'agent technique polyvalent au sein des services techniques. La durée hebdomadaire est fixée à 30 heures.

Il assurera les fonctions suivantes :

- Aide à l'entretien des espaces verts
- Entretien de voirie, élagage ...
- Assurer l'entretien du local technique et divers travaux de bâtiments.

# NOUVELLES ACQUISITIONS

## Ordinateur portable et photocopieur à l'école publique



Le conseil municipal du 25 octobre 2018 a validé l'acquisition d'un ordinateur portable pour un montant de 819,60€ TTC et d'un photocopieur en location pour un montant de 25€ mensuel, pour l'école publique. L'entreprise BIOS de SAINT-AGATHON a été retenue à l'unanimité.

# ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES



## Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Le 11 novembre dernier, notre commune a commémoré le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale. Symboliquement, les cloches de l'église ont sonné à partir de 11 heures et pendant 11 minutes.



Les enfants de nos deux établissements scolaires ont lu les noms de soldats pleumeuriens morts pour la France entre 1914 et 1918.



La cérémonie à la fois respectueuse et émouvante a rassemblé enfants, élus, représentants des associations patriotiques et la population venue en nombre participer à ce devoir collectif de mémoire.

Remerciements aux participants et notamment aux enfants pour leur implication.



# CALENDRIER DES FÊTES

## Janvier

- ⇒ le 12 : Vœux du Maire
- ⇒ le 26 : Assemblée générale de l'UFAC

## Février

- ⇒ le 2 : Repas de l'école Sainte-Famille
- ⇒ le 16 : Goûter de l'UFAC

## Mars

- ⇒ le 3 : Repas de l'association Sauvegarde du Patrimoine
- ⇒ le 19 : Commémoration du 19 mars 1962 ; repas de la FNACA

## Avril

- ⇒ le 5 : Spectacle de l'école Sainte Famille



Les associations se sont réunies le 23 novembre pour établir le calendrier 2019

## Mai

- ⇒ le 5 : Brocante de l'école Sainte Famille
- ⇒ le 8 : Commémoration du 8 mai 1945 ; repas de l'UFAC

## Juin

- ⇒ le 2 : Assemblée générale de l'ASPP
- ⇒ le 23 : Kermesse de l'école publique
- ⇒ le 30 : Kermesse de l'école Sainte-Famille

# ETAT CIVIL

## *Ils sont nés...*

- Calie BERTHOU le 9 août 2018, domiciliée 14 Rte Ste Marguerite
- Lucas L'ANTHOËN le 30 octobre 2018, domicilié Alleguen



## *Ils nous ont quittés...*

- Le 09 octobre **Denise LE QUERE**, domiciliée 27, Rue Kerbillic  
Le 14 octobre **François TANGUY**, domicilié, Pen Ouern  
Le 9 janvier **Marie-Annick DORNEMAIN née PLUSQUELLEC** domiciliée Kerdavid  
Le 13 janvier **Pierre BUREL** domicilié 11, Place de la Bascule



## *Nos doyens*



**Madame BALCOU**  
**Odette née GUILCHER**  
née le 27 avril 1916  
est notre doyenne



**Monsieur LAHAY**  
**Robert**  
né le 24 septembre 1920  
est notre doyen

### INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les demandes de copies d'actes d'état civil sont proposées à tous les administrés **gratuitement**.

**Attention beaucoup de sites sur Internet le font payer, ne vous faites pas avoir par ces services.**

# INFORMATIONS UTILES

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
Le samedi de 9h00 à 12h00  
Tél : 02.96.20.13.24

## PERMANENCES MAIRIE

- **Mardi de 10 h à 12 h** : Pierre-Yvon MALLEDAN, adjoint à la voirie
- **Mercredi de 10 h à 12 h** : Pierrick GOURONNEC, Maire
- **Judi de 10 h à 12 h** : Jean-Yves JANVIER, adjoint aux bâtiments
- **Vendredi de 10 h à 12 h** : Marie-Renée L'AUBIN, adjointe aux affaires sociales
- **Samedi de 10 h à 12 h** : Pierrick GOURONNEC, Maire



## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



est ouverte  
du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15  
et le samedi de 9h00 à 12h00

## LA BIBLIOTHÈQUE

est ouverte :



- ⇒ le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h
- ⇒ le samedi de 10h30 à 12h00

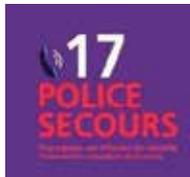
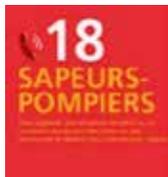
## LA DÉCHETTERIE

est ouverte  
du lundi au samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Fermeture dimanches et jours fériés



## Répertoire Électoral Unique



Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) a été institué au 1er janvier 2019.

Ce répertoire électoral unique géré par l'INSEE permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.



*Pierrick Gouron nec, le Maire,  
Les membres du conseil municipal,  
Les membres de la commission d'action sociale,  
Le personnel communal,  
Vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019*

